BURY @CTU N°3

Commune de Bury Année 2021 1er trimestre

EDITO du Maire

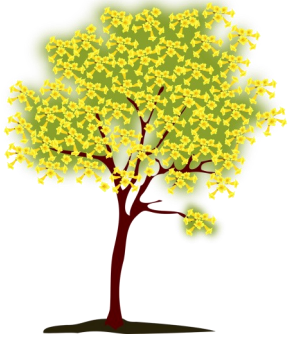

SOMMAIRE

Page 1

Edito du Maire

Page 2

Travaux - Urbanisme

Page 4

Infos, Communication et vie associative

Page 6

Service jeunesse

Page 7

Médiathèque

Mutuelle communale

Page 8

Infos pratiques

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes proches de la date anniversaire du 16 mars 2020 où le président Macron annonçait un confinement national relatif à la pandémie COVID-19.

Depuis, nous vivons avec ce satané virus qui a bien modifié la face du monde et notre mode de vie. Nous devons en permanence respecter les gestes barrières et subir cette situation si pesante. Aujourd'hui, l'espoir réside dans la vaccination mais, hélas, comme dans tout le pays, nous déplorons le manque de vaccins.

Nous vivons une période historique, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, professionnelles, associatives, familiales ou du quotidien. Cette situation laisse un goût amer à nos jeunes qui ont le sentiment d'être une génération sacrifiée et privée de son insouciance. Elle use les parents, obligés de jongler avec des emplois du temps complexes. Elle empêche les réunions de famille ce qui isole nos anciens de leurs proches.

Depuis le début de l'épidémie, nos services se sont adaptés aux nouvelles dispositions sanitaires. Au quotidien, les élus et les agents de la ville font tout leur possible pour rendre le service que nous devons au public tout en préservant la sécurité sanitaire de chacun. Malgré la COVID, nous poursuivons les projets sur lesquels nous nous étions engagés même si la période rend les interventions des entreprises plus compliquées. De plus, la situation sécuritaire demeure préoccupante, c'est pour cela que nous poursuivons les aménagements autour et dans les écoles.

Malgré tout nous devons rester optimistes et espérer un retour à la normale au plus vite même si plus rien ne sera vraiment pareil, du moins dans un premier temps. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant ! Espérons qu'embrasser nos proches, serrer dans nos bras ceux que nous aimons redeviendra possible rapidement. Je vous renouvelle tous mes remerciements pour votre sérieux dans le respect des gestes barrières globalement bien suivis sur notre commune.

Je vous souhaite beaucoup de courage. Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette pandémie.

Le Maire,
David BELVAL

Travaux - Urbanisme

Ecole de Mérard

Arrêt de bus école de Saint-Epin

Ecole de Gilbert Lesieur

Porte de la salle paroissiale

Tarif de l'eau assainie

David Belval, Jean Marc HENONIN, Jean Pierre AUTIN et moi-même, membres du conseil municipal, siégeant au Syndicat de gestion de l'eau SIVOM ABBM, avons œuvré et voté pour une baisse significative de la taxe syndicale pour l'eau assainie. En effet, depuis le 1er janvier cette taxe passe de 2.81 à 2.54 hors taxe. Cette économie significative pour les abonnés, est le fruit d'un travail s'inscrivant dans une volonté de baisse globale du coût de l'eau sur notre territoire.

Travaux réalisés par nos agents du service technique

Remplacement des portes de l'ancien presbytère, bâtiment utilisé par quelques associations

Démoussage partiel de la toiture de l'église Saint-Lucien.

Vous découvrirez prochainement de nouvelles plaques de rue. Dans le cadre de notre projet d'amélioration de la signalétique de rue, nous avons fait l'acquisition d'une centaine de plaques. Cet investissement a été soutenu par notre sénateur Olivier PACCAUD et par le défunt député Olivier DASSAULT. C'est l'occasion pour moi de les remercier grandement pour leurs soutien financier.

Rénovation des toilettes de la mairie, modernisation et agrandissement.

Transformation de l'ex-local informatique en logement, travaux en cours.

Remplacement des menuiseries de logements communaux.

Et toujours des travaux pour la sécurité et le confort des Burysiens.

Travaux réalisés par des entreprises

Notre commune s'est engagée dans la démarche de la mise en conformité de ses bâtiments pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est un chantier d'envergure, de longue haleine et d'un financement très important, d'environ 350 000 €. Après les travaux réalisés à la mairie, avec notamment la création d'un ascenseur pour l'accès à la salle du conseil et des mariages, nous avons débuté la phase de mise en conformité des écoles.

C'est donc pendant les vacances scolaires d'hiver que nos écoles Gilbert Lesieur et Mérard ont bénéficié des différents accès PMR. Ces travaux perdureront pendant quelques mercredis et lors des futures vacances de Pâques.

L'arrêt de bus de Saint-Epin a été rénové pour la partie en enrobé et bordures. Reste à réaliser, par nos agents, le marquage horizontal.

La rue Madame Duvivier a également été sujet à une reprise de la couche de roulement, travaux réalisés suite à deux casses sur le réseau d'eau potable.

Remplacement du portail du stade de la Rosette suite à un accident.

A venir

Mise en place des caméras de vidéoprotection dans la commune (en cours) pour la sécurité de tous.

Rénovation de l'ensemble du parc de notre éclairage public.

Divers

Nous avons connu quelques épisodes neigeux en début d'année. Ce fut l'occasion pour nos agents de démontrer une nouvelle fois leur efficacité et leur rapidité à rendre notre réseau routier circulable. Je tiens également à remercier Madame Eliane BOUTILLIER et son fils Jean-François pour leurs aides lors de ces opérations de déneigement.

L'eau sera à nouveau disponible dans les cimetières après la période de gel et au plus tard la semaine avant le dimanche des Rameaux. Les récipients seront également remis en place.

Toute occupation de l'espace public est soumise à une autorisation préalable. Un formulaire de demande est désormais disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Sécurité

Les lignes jaunes peintes sur la voie publique ont pour but de libérer un espace pour garantir la visibilité ou le passage de véhicules. Ces espaces sont interdits de stationnement même ponctuels. Le non-respect de cette règlementation entraîne un danger ou une gêne de circulation pour les automobilistes. Il est donc essentiel de respecter cette signalisation.

Nombreux sont les Burysiens qui viennent en mairie demander l'accès aux trottoirs pour les piétons. C'est effectivement un sujet d'importance. Trop nombreux sont les véhicules stationnés sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la route ou empêchant même certains riverains d'ouvrir leurs volets. Chacun se doit de faire un effort pour stationner son véhicule sur les places autorisées.

La région des Hauts-de-France, en charge du réseau de transport scolaire, nous signale un dysfonctionnement au niveau de l'arrêt de bus de Bury centre. En effet des véhicules stationnent aux horaires de passage du bus et empêchent ainsi la descente des collégiens ou lycéens en toute sécurité. Nous devons libérer cet espace sans délai pour la sécurité de tous.

Dépôts sauvages

Une fois encore je suis dans l'obligation d'évoquer ce sujet peu flatteur. En effet, notre commune est encore victime de dépôts sauvages. Je m'indigne et m'insurge contre ces pratiques !! La commune est dotée d'une déchetterie gratuite pour les citoyens. La communauté de communes du pays du Clermontois propose des enlèvements, également gratuits, pour les encombrants.

En 2021, des politiques sont mises en place pour lutter contre toutes les pollutions, pour plus et mieux recycler et bien d'autres engagements encore. Comment expliquer que certains individus puissent encore aujourd'hui déverser sans scrupule et en toute liberté leurs immondices en pleine nature ? Ces agissements sont intolérables et inexcusables, sans relâche nous, élus, personnel du service technique luttons contre ces pollueurs. Aidez-nous, signalez-les !!

Salubrité

Le terme est fort mais conforme à la réalité. Les déjections canines sont toujours plus nombreuses. De nombreux citoyens s'en plaignent à juste titre. Des « coins » sont recensés, la rue Madame Duvivier, les espaces verts du secteur Moineau entre autres. Chers propriétaires de nos amis à quatre pattes, vous êtes priés de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux.

Ces déjections posent de véritables problèmes :

Dégradations du cadre de vie,

Souillures des espaces publics,

Prolifération des microbes,

Risques de chute.

Coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention d'agents communaux.

Face à ce problème d'hygiène, de santé, d'environnement, il convient de rappeler que, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Réginald THEROUDE,
Adjoint au Maire Travaux et Urbanisme

Olivier PACCAUD Sénateur de l'Oise (à droite)
David BELVAL Maire de Bury (à gauche)

Portail du stade

Exemple de dépôt déchets trouvés sur la commune

Assainissement

Les fabricants des diverses lingettes de nettoyage annoncent qu'elles sont dégradables !! Ils se préservent bien d'indiquer dans quelle durée, et ces lingettes font des dégâts considérables dans nos réseaux d'assainissement. Nous subissons ainsi des pannes sur les pompes de refoulement, des engorgements de réseaux et donc des dysfonctionnements importants. Ces faits induisent des coûts d'exploitation considérables.

La photo parle d'elle-même, ce sont des lingettes autour de la pompe.

"Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes »

Infos, communication et vie associative

HOMMAGE Olivier DASSAULT

Dimanche 7 mars, Olivier DASSAULT Député de l'Oise est décédé dans un accident d'hélicoptère.

Deux jours auparavant, il nous offrait un chèque de 3000 € issus de son Fonds de Dotation Olivier DASSAULT pour la défense et le développement de la ruralité afin de remplacer les plaques de rue de notre commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour saluer la mémoire de cet homme si attaché à l'Oise et à ses communes.

Nous pensons également très fort à notre sénateur Olivier PACCAUD qui perd son mentor et un ami très proche.

Le Maire,
David BELVAL

COMMUNICATION

En début d'année 2021, vous avez pu découvrir le nouveau site internet de la mairie de Bury. Avec un visuel plus moderne, plus dynamique, il s'est enrichi de nouvelles rubriques afin que vous puissiez y trouver toutes les informations utiles à votre quotidien à Bury. Par ailleurs, vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser l'application "Ma mairie en poche" qui vous informe en temps réel des actualités sur la commune de Bury. N'oubliez pas d'en faire la mise à jour pour découvrir les évolutions (photos, infos,…).

Nos associations ont connu un 1er trimestre compliqué du fait de la situation sanitaire : impossibilité de tenir les assemblées générales en présentiel, pas de manifestations ou d'animations pour le moment. Certaines ont pu malgré tout maintenir leurs activités, en présentiel ou en distanciel, en respect du couvre-feu et des règles de distanciation. Bravo à tous les bénévoles et merci de faire vivre notre monde associatif malgré les difficultés actuelles. La commune fait tout son possible pour soutenir ses associations avec les moyens officiels autorisés.
A cette date, il est impossible de dire quelles animations ou autres manifestations pourront se tenir. L'opération "Hauts-de-France propres" est compromise tout comme la Fête de la Musique, la Journée Sportive,… Certaines pourraient être reportées lorsque les voyants seront au vert. Qu'en sera-t-il notamment pour les festivités du 14 juillet ou encore le Téléthon ? Il est trop tôt pour le dire même s'il faut garder de l'optimisme…

Laurent GUYARD
Adjoint au Maire Associations et Communication.

MONALISA

Le Conseil Départemental s'est inscrit dans la démarche de mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des personnes âgées.
L'équipe MONALISA est composée de citoyens BENEVOLES qui s'associent pour agir contre l'isolement de nos aînés.
Avec des actions simples, les équipes de bénévoles se rendent chez les personnes âgées isolées, afin de maintenir un lien social.
Si vous souhaitez participer à ces actions il vous suffit de contacter le 06.49.16.90.63 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : **monalisa60.sudouest@gmail.com**

Véronique DELABROY,
Adjointe au Maire aux Affaires Sociales

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2021

Les inscriptions scolaires pour la rentrée des classes de septembre 2021 débutent le lundi 22 mars 2021. Le formulaire d'inscription est à retirer en Mairie et doit être retourné rempli et accompagné d'un justificatif de domicile avant le vendredi 30 avril 2021. Vous pouvez également trouver toutes les informations et le formulaire à télécharger sur le site internet de la Mairie.

Ingrid LACAU,
Adjointe au Maire aux Affaires Scolaires

LE COMITE DES FÊTES DE BURY

Chers Burysiens, Burysiennes, habitués ou néophytes vous qui nous accompagnez dans nos soirées et autres manifestations rassurez-vous nous aussi nous commençons à trouver le temps long. Malheureusement, il faut respecter toutes les consignes si nous voulons enrayer cette pandémie et que nous revenions à retrouver notre liberté.
Nous pensons à vous et dès que le « feu vert » sera donné, ce sera avec joie que reprendront nos activités (brocantes, soirées diverses, marché de noël …) mais il y aura certaines contraintes et dispositifs à mettre en place. Cependant, nous pensons que nous arriverons à trouver des solutions.

Le président et les membres du comité des fêtes de Bury espèrent que vous êtes prudents et que vous vous portez bien.

Mairie de Bury
Tel. :03.44.56.52.54
Fax :03.44.26.02.02
cdfbury@hotmail.fr

Christian MOUREY,
Le Président

COMPAGNIE D'ARC DE BURY fondée en 1837

La Compagnie : http://www.arc-bury.com
Courriers chez
Présidente
Mme Marcelle Besace :
78F Cité Saint Epin - 60250 BURY
Tél. : 06.32.50.42.04 besace.marcelle@orange.fr
lebeauvaisis@wanadoo.fr

Aucune compétition officielle n'a repris à ce jour.
En interne, nous avons pu, toutefois, faire que se déroule le Tir de la Saint Sébastien.
Chez les Jeunes à 18 m, le vainqueur est Lilian TRANNOY de Balagny sur Thérain - **Chez les Nouveaux Adultes** à 30 m, la gagnante est Mélanie OBERT de Bailleval - **Chez les Adultes confirmés** à 50 m, le vainqueur est le même que la saison passée, Jean Pierre POULLIER d'Angy.
Nous espérons pouvoir organiser, également en interne, le Tir du Roy qui n'a pas eu lieu en 2020 pour cause de la COVID.

Pour la Compagnie d'Arc de Bury.
Marcelle BESACE,
La Présidente

JARDINS FAMILIAUX DE BURY

Suite aux difficultés de se rassembler, notre assemblée générale prévue le 27 février a été annulée. En conséquence, les commandes de graines (à prix très très avantageux) ont été distribuées début mars.
Futur(e) jardinier(ère), si vous êtes intéressé(e), veuillez-vous inscrire en mairie. Nous vous contacterons en octobre pour les futures commandes 2022.

Le président,
Rémy MARCERE

Service jeunesse

Les déchets verts

Depuis quelques années déjà, de nombreux habitants de la Communauté de communes du Clermontois réclamaient un changement dans la collecte des déchets verts, suggérant une collecte qui débute un peu plus tôt au printemps pour se poursuivre un peu plus tard en automne.

Pour répondre à cette demande sans augmenter les coûts et prenant en considération le faible tonnage de déchets verts collectés au milieu de l'été, il a été décidé de mettre en place un nouveau calendrier de collecte des déchets verts pour cette année 2021 :

Début de la collecte le 15 mars

Interruption estivale du 18 juillet au 15 août inclus

Fin de la collecte le 5 décembre.

Le service jeunesse vous propose différents services et modes de garde pour vos enfants : cantine scolaire, accueil périscolaire, mercredis loisirs, accueil de loisirs (pendant les vacances scolaires).

Application des gestes barrières dans l'ensemble de nos services :

Depuis la reprise des activités en Juin 2020, suite à la crise sanitaire de la COVID-19, le non brassage des groupes est mis en place. Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans le centre. Masque obligatoire pour l'ensemble des adultes et des encadrants (depuis Juin 2020) et pour les enfants de 6 à 12 ans (depuis Novembre 2020), dans un périmètre de 50m autour des locaux. Lavage des mains à l'arrivée et aux départs des enfants (périscolaire, cantine, mercredis loisirs).

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble, en maintenant une distanciation d'au moins 2 mètres (depuis le 1er Février 2021) avec ceux des autres classes. Distribution individuelle par enfant : pain, eau, assiettes, couverts, fruits, etc, par 2 animateurs, pour limiter les manipulations. Le port du masque est obligatoire pour les personnels ainsi que les élèves de l'école élémentaire pendant leurs déplacements dans la cantine, ainsi que lors des transports en minibus "maternelles et élémentaires" (désinfection des points de contact dans les minibus, après chaque transport d'enfants). Durant l'accueil, les jeux utilisés sont désinfectés plusieurs fois par jour, ainsi que tous les points de contact (poignées de porte, interrupteurs, tables, porte-manteaux, etc). Nous organisons toujours des grands jeux à thème, mais ils ne sont plus organisés en commun. Chaque groupe passe à tour de rôle pour participer aux jeux qui sont mis en place.

Vacances de printemps
"Du 26/04 au 07/05/2021" -
Inscriptions à partir du Mardi 06/04/2021

Vacances d'été
"Du Me 07/07 au 06/08/2021" -
Inscriptions à partir du Mardi 1er/06/2021
pour les enfants de 3 à 13 ans.

En raison de la pandémie de COVID-19, comme l'année dernière, nous souhaitons privilégier l'accueil des plus jeunes enfants, pour offrir un mode de garde aux familles.

<u>En conséquence</u> :

Annulation accueil ados juillet 2021.
Aucun mini-camp en 2021, en raison des conditions sanitaires

La Directrice du Service Jeunesse,
Estelle VILLETTE

Médiathèque

Fête du court métrage

Séance « V.I.P » d'une heure.
Places limitées à 5 personnes par séance.
Sur réservation au 03.44.24.49.34 ou bibliotheque.bury@orange.fr

Séances :

- le mercredi 24 mars :
· 9h30
· 11h00
· 13h45
· 15h15
· 16h45
- jeudi 25 mars :
· 17h00
- vendredi 26 mars:
· 13h45
- Samedi 27 mars :
· 9h15
- Lundi 29 mars :
· 13h45
· 16h45
- Mardi 30 mars:
· 15h30

Les Racontines de Bury :

Les prochaines Racontines petites histoires et comptines pour toutes petites oreilles.
Prochaine séance :

Mardi 27 avril à 10h00

Places limitées sur réservation par téléphone ou par mail.

PapothèqueParty :

Venez partager un moment d'échange autour de vos lectures préférées.
Prochaines séances :

Mardi 6 avril 14h-16h
Vendredi 30 avril 10h-12h

Places limitées et sur réservation.

Responsable de la médiathèque,
Sabine DUCROT

Mutuelle communale

Les élus ont pour projet de mettre en place une mutuelle communale, pour vous permettre de bénéficier d'une couverture santé adaptée à vos besoins et à des coûts plus intéressants qu'à titre isolé.
L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune, afin de leur faire bénéficier de prix compétitifs.
Avant de lancer ce projet, nous devons recenser les Burysiennes et Burysiens susceptibles d'être intéressés par l'adhésion à une mutuelle communale.
Ainsi, merci de bien vouloir déposer le questionnaire ci-dessous au Secrétariat de la Mairie, ou le retourner par mail : mairie-bury@orange.fr, au plus tard le vendredi 30 avril 2021.

Véronique DELABROY,
Adjointe au Maire aux affaires sociales

- - - -

Allo Le Tad :
simple comme un coup de fil !

Appel gratuit

Flashez-moi

Le service de Transport A la Demande (TAD) du Pays du Clermontois s'organise en 5 zones et fonctionne sur réservation. Vous habitez sur une des communes des ZONES 1, 2, 3 ou 4 et vous souhaitez voyager occasionnellement pour faire vos courses, pour vos rendez-vous médicaux ou encore pour vos loisirs : alors, **Allo Le Tad** est une solution pour vous !
Allo Le Tad permet aux usagers de votre ZONE 4 (Cambronne-lès-Clermont) de se rendre un après-midi par semaine, sur réservation, sur la ZONE 5.

Pour réserver, rien de plus simple :

Je réserve mon transport auprès de Oise Mobilité :

oise-mobilite.fr

Appel gratuit **0 970 150 150**

www.oise-mobilite.fr (rubrique contact)

Ou par e-mail :
reservation-tad@oise-mobilite.fr

ZONE 4 **Vendredi 13h30 à 18h**
- **Ansacq** • **Bury** • **Cambronne-l.-Cl.** • **Mouy** • **Neuilly-s.-Cl.**

Destination **ZONE 5**
- **Breuil-le-Sec**
  - République (centre) •
- **Breuil-le-Vert**
  - Marais (ctre commercial) •
- **Clermont**
  - Centre - Commerces • Mairie • Hôpital • Gare SNCF • De Nerval (ctre commercial)
  - Clos de Censé (rés. personnes âgées) •
- **Fitz-James**
  - Centre aquatique • Nelson Mandela (ctre commercial) • CHI •

lebus LIGNE 3 CLERMONT < NEUILLY-SOUS-CLERMONT > MOUY

CIRCULE TOUTE L'ANNÉE SAUF FÉRIÉS

Toutes les courses sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

• **Clermont** • Gare SNCF • Colimaçons • De Gaulle • Centre • Ursulines • Paul Louis • La Croix de Creil
• **Breuil-le-Vert** • Marais • Grand Air • **Neuilly-sous-Clermont** • Centre Commercial • Commanderie • Grande Rue
• **Cambronne-lès-Clermont** • Centre • **Bury** • Centre • Cité Herminie • **Mouy** • Gare SNCF • 19 mars • Centre

ALLER	DU LUNDI AU VENDREDI				SAMEDI	
Train en direction de Paris	6:20	8:20				
Train en provenance de Paris	6:42	8:24	11:56	17:56		
Clermont - Gare SNCF	6:58	8:43	12:05	18:08	11:07	12:25
Clermont - Colimaçons	6:59	8:44	12:06	18:09	11:08	12:26
Clermont - De Gaulle	7:00	8:45	12:07	18:10	11:09	12:27
Clermont - Centre	7:01	8:46	12:08	18:11	11:10	12:28
Clermont - Ursulines	7:02	8:47	12:09	18:12	11:11	12:29
Clermont - Paul Louis	7:03	8:48	12:10	18:13	11:12	12:30
Clermont - La Croix De Creil	7:04	8:49	12:11	18:14	11:13	12:31
Breuil-Le-Vert - Marais	7:05	8:50	12:12	18:15	11:14	12:32
Breuil-Le-Vert - Grand Air	7:06	8:51	12:13	18:16	11:15	12:33
Neuilly-Sous-Clermont - Centre Commercial	7:09	8:54	12:16	18:19	11:17	12:36
Neuilly-Sous-Clermont - Commanderie	7:11	8:56	12:18	18:21	11:20	12:38
Neuilly-Sous-Clermont - Grande Rue	7:12	8:57	12:19	18:22	11:21	12:39
Cambronne-Lès-Clermont - Centre	7:17	9:02	12:24	18:27	11:26	12:44
Bury - Centre	7:27	9:12	12:34	18:37	11:36	12:54
Bury - Cité Herminie	7:30	9:15	12:37	18:40	11:39	12:57

RETOUR	DU LUNDI AU VENDREDI					SAMEDI		
Bury - Cité Herminie	6:25	8:05	9:22	13:50	17:15	8:35	10:35	11:47
Bury - Centre	6:28	8:08	9:25	13:53	17:18	8:38	10:38	11:50
Cambronne-Lès-Clermont - Centre	6:38	8:18	9:35	14:03	17:28	8:48	10:48	12:00
Neuilly-Sous-Clermont - Grande Rue	6:43	8:23	9:40	14:08	17:33	8:53	10:53	12:05
Neuilly-Sous-Clermont - Commanderie	6:44	8:24	9:41	14:09	17:34	8:54	10:54	12:06
Neuilly-Sous-Clermont - Centre Commercial	6:46	8:26	9:43	14:11	17:36	8:56	10:56	12:08
Breuil-Le-Vert - Grand Air	6:49	8:29	9:46	14:14	17:39	8:59	10:59	12:11
Breuil-Le-Vert - Marais	6:50	8:30	9:47	14:15	17:40	9:00	11:00	12:12
Clermont - La Croix De Creil	6:51	8:31	9:48	14:16	17:41	9:01	11:01	12:13
Clermont - Paul Louis	6:52	8:32	9:49	14:17	17:42	9:02	11:02	12:14
Clermont - Ursulines	6:53	8:33	9:50	14:18	17:43	9:03	11:03	12:15
Clermont - Centre	6:54	8:34	9:51	14:19	17:44	9:04	11:04	12:16
Clermont - De Gaulle	6:55	8:35	9:52	14:20	17:45	9:05	11:05	12:17
Clermont - Colimaçons	6:56	8:36	9:53	14:21	17:46	9:06	11:06	12:18
Clermont - Gare SNCF	6:57	8:37	9:54	14:22	17:47	9:07	11:07	12:19
Train en direction de Paris	7:01		10:04		18:06			
Train en provenance de Paris	7:24	8:42	9:59	14:42	17:56			

Horaires des trains à titre indicatif — *Transport À la Demande*

Pour le TAD, réserver à l'avance votre trajet. Consultez les modalités "Comment réserver ? " et "Quand réserver ?" sur la fiche Allo Le TAD.